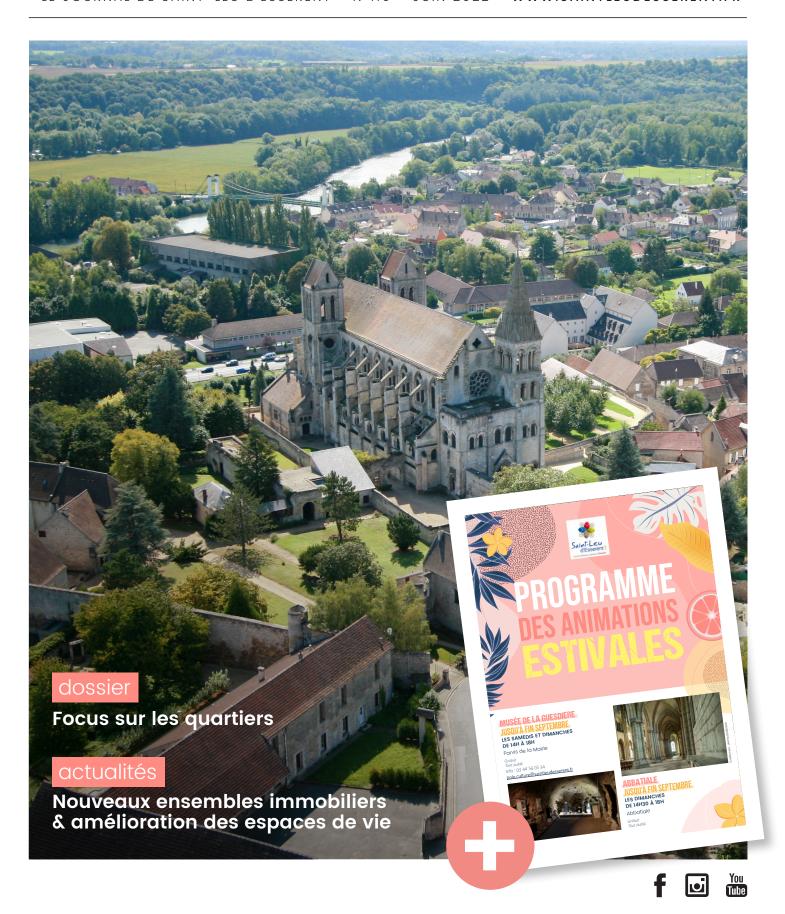


# Infal Mairie

LE JOURNAL DE SAINT-LEU D'ESSERENT - N°119 - JUIN 2022 - WWW.SAINTLEUDESSERENT.FR



# Hommage à Philippe Coulon



C'est avec une immense tristesse que nous vous informons du décès de Philippe Coulon, conseiller municipal, parti trop tôt ce 8 mai 2022.

Nous remercions Roselyne, son épouse, qui nous permet de vous partager ces quelques mots.

Depuis 2009, il avait rejoint la petite équipe chargée de l'épicerie municipale solidaire. En 13 ans, avec une régularité de métronome, Philippe a participé à la distribution de l'aide alimentaire.

En 2018, il a intégré l'équipe municipale actuelle, en charge de tous les sujets de la vie quotidienne mais aussi de grands projets nécessitant bien des discussions. C'est Philippe qui, le premier, a émis l'idée de créer un vestiaire solidaire afin d'élargir notre aide. Et cette idée a fait son chemin sous la houlette de Marielle Ernoult, avec d'autres élus.

Philippe a été un conseiller municipal engagé, pendant toutes ces années, et particulièrement récemment dans une période où nous avons dû faire face à une crise sanitaire inédite.

Quelques mots des élus de la majorité :

Chantier nature du Larris

« Il savait donner de son temps aux autres car il avait compris l'importance de la solidarité. »

« Il était direct et disait ce qu'il pense. Il aimait St-Leu et la tranquillité de notre ville. Il était toujours très souriant et dans la rigolade. »

- « Philippe était toujours présent parmi nous, avec sa simplicité et sa gentillesse. »
- « Dans son action municipale et solidaire, Philippe a bien été un pilier de la République. »

La famille de Philippe tient à remercier tous ceux qui leur ont témoigné leur sympathie et leur réconfort par leur présence, l'envoi de fleurs et leurs messages.

## **SOMMAIRE**

hommage: Philippe Coulon p.2

DOSSIER

Focus sur les quartiers

actualités

p.6

p.4

Les nouveaux quartiers Boucles urbaines de quartier Evolution de la placette rue du Peuple Conseil Municipal du 7 juin 2022

du côté de l'Agglo

p.9

Dispositif « frelons asiatiques » Vélos à assistance électrique L'atlas de la biodiversité

retour en images

p.10

+ programme des animations estivales

# **CARNET**

#### Baptême civil

> Cameron LECLERC, le 4 juin 2022

> Aurélie BORDES & Grégory ESPARON, le 20 juin 2022

- > Lucile PETITCOLLIN & Pierre BROQUET, le 28 mai 2022
- > Cynthia COP & Baptiste ENCHE, le 10 juin 2022
- > Erika LOPES DOS SANTOS & Axel DAUCHY, le 11 juin 2022
- > Dorothée GERVAIS et Pascal PARTHIOT, le 11 juin 2022 > Ilda RAMOS DA COSTA & Didier MAYERUS, le 18 juin 2022

- > Claude LECLERCQ, le 11 février 2022
- > Michel DOROKINE, le 9 mars 2022
- > Micheline COUTURIER, le 22 avril 2022
- > Philippe COULON, le 8 mai 2022
- > René MEUNIER, le 18 avril 2022
- > François DENIEPORT, le 24 mai 2022

#### Vous souhaitez faire paraître une information dans la rubrique CARNET de l'InfoMairie ?

Remplissez le formulaire d'autorisation de parution (disponible en mairie) et joignez le cas échéant une photo en format jpeg, en précisant le nom de la ou des personnes photographiées. Vous pouvez adresser vos éléments par mail à : pole.communication@saintleudesserent.fr

Tout autre mode de transmission ne pourra être pris en compte.

14, place de la Mairie - 60340 Saint-Leu d'Esserent - 03 44 56 87 00 Du lundi au vendredi : 8h30-12h / 13h30-17h | Le samedi : 9h-12h

**f** ₩ www.saintleudesserent.fr

- umal d'informations municipales diffusé gratuitement

  Directeur de publication : Frédéric BESSET

  Rédaction : Élisabeth GODARD, service communica

  Maquette : Kelly BRETON, service communication





# ÉDITO le mot du maire

Madame, Monsieur, Chers habitants,

Comme toujours cet Infomairie est le reflet de la vie dans notre commune, avec ses nouveautés, ses points forts et ses redémarrages. Les derniers mois ont été particulièrement denses en événements.

Des travaux d'aménagement importants ont permis la sortie de terre du nouveau quartier des trois étangs (ancienne usine Stradal), mais aussi l'avancement du gros-oeuvre de la résidence de l'abreuvoir aux moines au bord de l'eau. Le chantier de rénovation complète de la piste d'athlétisme du complexe Pascal Grousset a également commencé, pour de meilleures conditions au quotidien pour les associations et les scolaires et dans l'espoir d'attirer une délégation étrangère pour les Jeux Olympiques de 2024.

Le printemps a vu le lancement du Conseil Municipal de Jeunes, les premières réunions tiennent toutes leurs promesses. La commune a également intensifié sa démarche d'animation des quartiers, qui repose sur des binômes de conseillers municipaux. La Semaine des Arts vient de s'achever, avec une série de concerts remarquables des élèves de l'Ecole municipale, mais aussi une nouvelle Fête de la Musique avec 3 scènes autour de la mairie qui ont rencontré beaucoup de succès. A bientôt pour deux temps forts : la Fête nationale du 13 juillet (attention : feu d'artifices transféré à côté de la Base de loisirs), et la Fête de la Rivière et du Patrimoine le 18 septembre.

Comme évoqué dans les trois dernières séances du conseil municipal, la diminution des dotations et subventions de l'Etat, ainsi que le transfert des impôts des entreprises à l'ACSO, nous ont amené à prendre cette année des décisions difficiles mais nécessaires pour maintenir notre équilibre financier, notamment la hausse des impôts fonciers et celle des tarifs de nos services à l'enfance et culturels (maintenant tous calculés en fonction des revenus).

Je ne peux terminer cet éditorial sans rendre hommage à nouveau à notre collègue Philippe COULON, conseiller municipal, qui nous a quittés récemment et beaucoup trop tôt. Encore merci Philippe pour ton engagement.

> Le Maire, Frédéric BESSET

INFO | MAIRIE - Nº119 - JUIN 2022 - 2

# Voici le plan de Saint-Leu d'Esserent par quartier!

Les «experts» auront tout de suite remarqué qu'il en manque 2 ...

En fait ils n'ont pas vraiment disparu mais ont été fusionnés avec d'autres quartiers de façon à rendre l'ensemble plus cohérent et plus équilibré, à termes, en nombre d'habitants.

Ainsi les «Blés d'or» et «La Croix Aude» ne font plus qu'un et le nom choisi est celui de son artère principale «Croix Aude». De même, «la Guesdière» et «République» se sont rassemblés sous le nom de sa place principale «République».

## Saint-Leu d'Esserent est donc maintenant partagée en 7 quartiers qu'il vous appartient de connaître.

Ce qui est sûr, c'est qu'il peut être pertinent de savoir dans quel quartier vous habitez. En effet, quelques événements sont parfois organisés avec cette notion de quartier : la distribution des colis de nos aînés par exemple.

Nous nous sommes également dit que spécialiser certains conseillers municipaux sur un quartier pourrait permettre de créer de la proximité et d'apporter des réponses plus pertinentes.

À vous de jouer ! Confirmez ou découvrez dans quel quartier vous habitez et prenez connaissance des 2 conseillers municipaux qui vous sont particulièrement dédiés. Un flyer joint à cet Infomairie vous permet de conserver précieusement leurs coordonnées.

Ils ne sont pas directement responsables de tout ce qui pourrait vous agacer alors servez vous d'eux comme relais... mais avec courtoisie!

De même, ils n'ont pas le devoir de vous apporter immédiatement une réponse à votre question, mais celui de vous apporter une réponse sûre qui nécessitera parfois quelques jours pour récupérer toutes les informations.

Petit clin d'œil: ils accepteront aussi les remerciements et félicitations!

Estelle SUEUR est notre conseillère municipale déléguée aux quartiers, c'est elle qui fera vivre cette équipe. Ensemble ils créeront des événements et cela pourra commencer par une réunion publique dans chaque quartier dès la rentrée!



Fstelle SUFUR Conseillère municipale déléguée aux quartiers estelle.sueur@saintleudesserent.fr

# 5. Val & Hauts du Neuillet





Renaud PRADENC renaud.pradenc@saintleudesserent.fr Marie-Annick LAROCHE

marie-annick.laroche@saintleudesserent.fr Boissy Jamal AMEDJDOUB 7. Croix Aude jamal.amedidoub@saintleudesserent.fr Christine DELAFOSSE christine.delafosse@saintleudesserent.fr Rue de l'Hardillièr Fabiola BASSELIN fabiola.basselin@saintleudesserent.fr 3. Les Noëls Brigitte DUBOIS-LOMBART brigitte.dubois@saintleudesserent.fr Comple P Grous Cimetière Abbatial 6. République Laurent SALLIER 3 Quartier des laurent.sallier@saintleudesserent.fr Gendarmerie Eva SALVADOR eva.salvador@saintleudesserent.fr Camping de l'Abbatiale

4. La Saulaie

Caroline LFGROS-HUMBLOT caroline.legros@saintleudesserent.fr

Sébastien BOGAERT sebastien.bogaert@saintleudesserent.fr







Sylvie POYE sylvie.poye@saintleudesserent.fr Sandrine MARSAL

sandrine.marsal@saintleudesserent.fr

## 1. Bords de l'Oise & Petit Thérain





Jérôme JAN jerome.jan@saintleudesserent.fr Valérie VERON ralerie.veron@saintleudesserent.fr

actualités actualités

# Les nouvaux quartiers

# Les Trois Étangs et son nouveau jardin public



Implanté dans le quartier La Saulaie, le nouvel ensemble immobilier des Trois Étangs accueillera créer un nouveau lieu de vie où habitat collectif et aussi un jardin public.

premiers arbres sont déjà plantés, la végétation se développe peu à peu et avec l'arrivée des premiers habitants, les balcons vont aussi se fleurir.

Dans ce projet de construction, la volonté d'un espace intégrant des matières naturelles et nobles était forte

(façades des bâtiments recouvertes de bois) et il fallait jardin public se côtoient.

L'ancienne friche industrielle Stradal renait! Les Il était important de redonner accès aux lupoviciens à ce lieu fort du patrimoine industriel de la ville.

> Ce nouveau parc de 1 hectare ouvrira au public dans les prochains mois. Il offrira à tous les lupoviciens, un nouvel espace de balade, à deux pas du lac, avec une superbe vue sur l'Abbatiale.

# L'Abreuvoir aux Moines, cérémonie de la première façade



Le 10 juin dernier, les élus et les partenaires du projet se sont réunis pour la cérémonie de la première façade de la future résidence de l'Abreuvoir aux Moines.

Située le long du quai d'amont, au sein du quartier des Bords de l'Oise & du Petit Thérain, cette nouvelle résidence de trois bâtiments se construit sur le terrain de l'ancienne sucrerie de Saint-Leu d'Esserent. Une exposition sur l'histoire de ce domaine industriel a d'ailleurs été faite pour l'occasion.

À l'issue du discours inaugural, Frédéric BESSET, maire de Saint-Leu d'Esserent, David MARQUET, directeur général adjoint de Linkcity IDF (en charge du projet), Olivier ZAMBETTI, directeur général adjoint de Clésence (bailleur social) et David LOPES, directeur général de Brézillon Bâtiment (en charge de la construction) ont réalisé un premier enduit gratté sur la facade d'un des bâtiments.

# Travaux Complexe P. Grousset

#### Les travaux de réfection du stade ont commencé.

Cet été, des travaux très ponctuels sont à envisager les samedis et/ou dimanches si la météo devait être défavorable, de façon à être dans les temps pour le mois de septembre. Nous vous remercions de votre compréhension.



# Boucles urbaines de quartier

Un des projets du volet circulation de la feuille de route de l'équipe municipale est la création de boucles urbaines de quartier. De quoi s'agit-il? Quel en est l'intérêt ?

Une boucle urbaine détermine un sens unique de circulation dans un quartier délimité. Elle permet le stationnement des véhicules sur la route, dans des emplacements marqués, et hors trottoirs (interdit par le code de la route). Cet aménagement améliore la sécurité dans ces zones.

Les objectifs des boucles urbaines :

- Redonner les trottoirs aux piétons (et aux poussettes)
- Ramener le stationnement sur la voie
- Faire ralentir les véhicules par le stationnement en chicane

Bien évidemment, il y a aussi des inconvénients. Comme dans tout nouveau projet, le premier étant le changement des habitudes. Parfois un léger

allongement du parcours sera nécessaire pour regagner sa propriété.

Un test est en cours dans le quartier du Bas-Mettemont, il fait suite à une réunion publique de concertation avec les riverains qui a été organisée le 28 août 2021.

D'autres boucles sont actuellement à l'étude et les riverains concernés seront également conviés à des réunions publiques.



# Évolution de la placette rue du Peuple

Nombre d'entre vous connaissent cette place sous le nom de la place de l'ancien marronnier. Retour en images sur les évolutions de la placette rue du peuple.

Ces quelques photos mettent en lumière le travail sur le long terme pour améliorer le cadre de vie de Saint-Leu d'Esserent : suppression du panneau publicitaire, réfection des chaussées, marquage du sens de circulation et des places de stationnement, végétalisation des parterres pour des plantes vivaces, des graminées et un mélange d'arbustes caduques et persistants. Un liquidambar a été planté à la place du marronnier.

La pergola a été construite et installée cette année par les menuisiers des services techniques et les espaces verts ont œuvré à l'aménagement des parterres.

Une belle illustration de l'embellissement de nos rues!









INFO | MAIRIE - Nº119 - JUIN 2022 - 6

# Conseil Municipal du 7 juin 2022 : Points abordés

### Pour les points principaux :

- > Suite au décès de Philippe COULON, conseiller municipal, nomination de monsieur Sébastien BOGAERT pour siéger au conseil municipal à différentes commissions municipales ou représentations.
- > Mode de calcul variable des subventions aux associations sportives réactivé pour 2022. Les associations perdant plus de 25% de subvention par rapport à 2021 pourront bénéficier d'une subvention exceptionnelle d'ici la fin de l'année, après étude du besoin.
- > Dans le cadre des mutualisations qu'offre l'agglomération, des groupements de commandes sont mis en place pour :
  - les transports extrascolaires *(renouvellement)* et ponctuels *(nouveauté)*.
  - l'acquisition, la location et la maintenance des photocopieurs (nouveauté).
- > Suite au contexte financier général et à la décision d'utiliser tous les leviers afin d'augmenter les recettes municipales lors du Budget Primitif 2022, il a été voté le relèvement des tarifs des services à l'enfance et des services culturels (voir ci-dessous et édito du Maire en page 3).
- > Carte scolaire mise à jour, notamment avec l'intégration des nouvelles rues du quartier des Trois Étangs.
- > Mise en place d'une ligne de trésorerie de 630 K € à

rembourser avant le 31/12/2022 (avance piste).

- > Vente de l'ancien presbytère pour 310 000 €.
- > Admission en non-valeur de titres pour un montant de 3 472 €.
- > Création du Comité Social Territorial.
- > Mandat au Centre De Gestion de l'Oise afin de réaliser 2 appels publics à concurrence pour un contrat d'assurance concernant le risque «Prévoyance» et pour un contrat d'assurance concernant le risque «Santé», à destination du personnel municipal.
- > Convention de prestation de service avec l'ACSO pour le pilotage et la coordination du plan de formation intercommunal, à destination du personnel municipal.
- > Création et suppression de postes au tableau des effectifs suite au recrutement d'une ATSEM et aux remplacements d'un chargé de communication et d'un agent polyvalent.
- > Modification des règles d'attribution du fond de concours, subvention annuelle de 30 000 € maximum par l'ACSO à destination, en priorité, des communes de l'agglomération de moins de 5 000 habitants
- > Avenants à la convention avec l'ACSO sur la mise à disposition du service informatique.

Tout le détail de ce conseil municipal est sur notre site internet : www.saintleudesserent.fr

# Précisions sur les évolutions tarifaires de certains services et les subventions aux associations

Le contexte financier compliqué (baisse des dotations de l'Etat 1M€ en 10 ans sur un budget de 7M€, hausse de l'inflation impactant les achats et les frais de personnel) a amené la commune à faire des choix sur l'évolution de certains tarifs. Ils sont également basés sur l'évolution sociologique des familles et des comparatifs des communes voisines sur les prestations concernées.

Concernant le service enfance, le barème 3 de la CAF (barème moyen) sera appliqué à compter du 1er septembre prochain. Ce relèvement ne concerne pas les revenus les plus modestes qui dans certains cas voient une diminution de leur facturation.

Concernant l'Ecole des Arts, les tarifs étaient restés inchangés depuis très longtemps. Ils sont réhaussés selon la politique générale de tarification de la Collectivité : lieu de résidence – commune / ACSO / hors ACSO, et barèmes suivant les revenus et la composition familiale.

Enfin, les subventions allouées aux associations sportives reviennent sur le système de calcul mis en place depuis 2016 (après des efforts financiers pour soutenir les associations en 2020 et 2021). Une revalorisation des montants liés au nombre d'adhérents est mise en place ainsi qu'une meilleure prise en compte des associations engagées dans le sport adapté ou le handisport.

Toutes les familles et associations concernées ont reçu des courriers expliquant ces changements.



# du côté de l'Agglo

# Dispositif « frelons asiatiques »

Pour lutter contre le développement des frelons asiatiques, l'ACSO prend en charge une partie du coût de la destruction des nids présents chez les particuliers.

La destruction devra être réalisée par une entreprise « 3D » *(désinfection, désinsectisation et dératisation)* avec une contrainte de qualification et de label *(« certibiocide »)*. Une seule subvention sera accordée par an et par foyer : taux d'aide fixé à 50% pour une dépense éligible plafonnée à 200 €, soit une subvention maximum de 100 €.

Les aides seront attribuées sur étude du dossier selon plusieurs critères :

- Résidence sur le territoire de l'ACSO,
- Présence du nid au domicile du particulier,
- Intervention d'un professionnel agréé sur la période du 1<sup>er</sup> mars au 30 novembre.

Renseignements: service.environnement@creilsudoise.fr - 03 44 64 74 74



# Vélos à assistance électrique

Savez-vous que l'ACSO met à votre disposition des vélos à assistance électrique ?

Pratique, vous choisissez à la carte la durée de location qui vous convient : 1,3,6,9 ou 12 mois.

Grâce à une autonomie de 30 à 60 km, vous pouvez effectuer tout ou partie de vos trajets quotidiens à vélo et recharger la batterie la nuit.

Pratique, il est équipé d'un porte-bagage pouvant porter jusqu'à 15kg et d'une prise USB pour recharger téléphone ou GPS. Roulant jusqu'à 25 km/h, il est rapide et efficace même en cas d'embouteillage. Confortable, sa selle et son guidon sont réglables et il dispose d'une béquille. Sûr, ses deux puissantes lumières LED à l'avant et à l'arrière permettent de rouler de nuit.

Il se gare en toute sécurité avec ses deux antivols intégrés. Pour passer à la mobilité douce, renseignez-vous auprès du Relais vélo AXO : 03 44 60 11 63 - relaisveloaxo@au5v.fr Agence : 41 Place Charles de Gaulle – Creil









## L'atlas de la biodiversité

Protégeons le patrimoine naturel de notre territoire !

Pour sauvegarder son territoire, il est nécessaire de le connaître. L'ACSO va réaliser un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) en collaboration avec Picardie Nature.

Les objectifs de cet atlas sont la préservation et la valorisation du patrimoine naturel dans les décisions de politique locale, la sensibilisation des habitants aux enjeux de la biodiversité et la mesure du résultat des actions mises en place. Le programme propose des animations dans les établissements scolaires, des sorties natures, conférences et ateliers tout public sur tout le territoire, des enquêtes... Vous pouvez aussi agir en devenant « Ambassadeur de la biodiversité » grâce à 4 demi-journées de sensibilisation gratuites (1 par saison).

Programme, renseignements et inscriptions : ACSO - <u>e.biet@creilsudoise.fr</u> - 03 64 22 84 42

# retour en images

















# retrouvez plus de photos sur les réseaux sociaux de la ville :

■ @saintleudesserent f @villesaintleuofficiel



















INFO | MAIRIE - Nº119 - JUIN 2022 - **10** 

INFO | MAIRIE - N°119 - JUIN 2022 - 11



